

WEBINAIRE #1 – MAI 2021 – SYNTHÈSE



Enjeux nationaux de la mise en œuvre de stratégies alimentaires locales

Margaux DENIS, Conseil national de l'alimentation

- L'alimentation est une thématique qui fait le lien avec de nombreux autres sujets : sociaux, environnementaux, identitaires, etc. Elle est au cœur de multiples enjeux : biodiversité, justice sociale, sécurité alimentaire, etc.
- La définition des régimes alimentaires durables donnée par la FAO¹ regroupe l'ensemble de ces notions : « Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines. ».
- Ces enjeux impliquent l'ensemble des acteurs des systèmes alimentaires : ceux de la production, de la transformation, du transport, de la distribution et de la consommation ; sans oublier l'Etat, les décideurs politiques, la société civile mais aussi les collectivités.
- Le conseil national de l'alimentation (CNA) est une instance publique composée de 63 membres (ministères, institutions, professionnels, représentants de la société civile, etc.). Il apporte des avis et des recommandations sur les sujets relatifs à l'alimentation. Il peut émettre des recommandations sur les politiques publiques de l'alimentation.
- La politique publique de l'alimentation, définie dans le code Rural, « vise à assurer à la population l'accès, dans des conditions économiquement acceptables par tous, à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions durables. Elle vise à offrir à chacun les conditions du choix de son alimentation en fonction de ses souhaits, de ses contraintes et de ses besoins nutritionnels, pour son bien-être et sa santé. ».
- Au niveau national ces politiques ont tout d'abord été en lien avec la santé, au travers du programme national nutrition santé (PNNS). Aujourd'hui ces politiques sont plus globales (lien entre alimentation et environnement), en réponse aux évolutions des modes de consommation et aux externalités négatives du système alimentaire actuel.
- La politique nationale de l'alimentation est traduite dans le programme national de l'alimentation (PNA), dont les 3 principales thématiques sont la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation à l'alimentation. Deux thématiques transversales le complètent : la restauration collective et les projets alimentaires territoriaux (PAT).

¹ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

- De nombreux plans et programmes nationaux sont en lien avec l'alimentation. Ils s'inscrivent dans un contexte européen mais se déclinent aussi dans les territoires : en région via les DRAAF² et localement via les PAT.
- Introduit en 2014 par la loi d'avenir pour l'alimentation, le PAT est un outil pour déployer la politique de l'alimentation dans les territoires afin de rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs. C'est aussi un outil pour développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation.
- En 2016 une aide financière spécifique est mise en place dans l'appel à projet du PNA. Le plan de relance comprend aussi des financements pour le développement (77 millions €) et l'émergence (3 millions €) de PAT.

Liens utiles

Les avis rendus par le Conseil national de l'alimentation :

<https://cna-alimentation.fr/avis/tous-les-avis/>

Les programmes suivants :

- Programme national alimentation nutrition (PNAN) ;
- Programme national de l'alimentation (PNA3 : 2019-2023) ;
- Programme national nutrition santé (PNNS : 2019-2023) ;

sont accessibles au lien ci-dessous :

<https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-2019-2023-territoires-en-action>

Le Programme national santé environnement (PNSE4 : 2021-2025) :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20048_PNSE4_BAT.pdf

La Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_pauvrete_vfhd.pdf

Les éléments relatifs au Plan stratégique national (PSN) de la Politique agricole commune (PAC) :

<https://agriculture.gouv.fr/pac-post-2020-le-plan-strategique-national-en-cours-delaboration>

L'appel à projets 2020-2021 pour développer les projets au service d'une alimentation saine et locale, au cœur des territoires dans le cadre du Plan de relance :

<https://agriculture.gouv.fr/francerelance-un-nouvel-appel-projets-pour-developper-les-projets-au-service-d'une-alimentation-saine>

L'ensemble des mesures du Plan de relance :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

² Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt